



Juriste Aide aux Victimes d'Infractions Pénales H/F

France Victime 45–AVL, est une association loi de 1901, agréée ministère de la Justice.

La structure recherche un ou une Juriste à Orléans (avec déplacements sur le département)

CDD 6 mois - 35h00 (Possibilité d'évolution)

Rémunération : Coefficient C-280 [Convention Collective Eclat]

Prise de poste : au 1er août 2024

Missions :

Dans le cadre de ses missions, le juriste est amené à travailler dans différents lieux de permanences et au sein des bureaux de l'association se trouvant à Orléans et Montargis.

- Accueil physique et téléphonique des victimes d'infractions pénale
- Entretien et accompagnement des victimes : informer les victimes sur leurs droits et sur les démarches à effectuer
- Assurer le suivi juridique des victimes : effectuer les évaluations des besoins des victimes (EVVI), rédaction des demandes en justice, suivi des procédures, gestion et suivi des victimes bénéficiant de dispositifs de protection (TGD, BAR)
- Assurer les permanences auprès des partenaires (BAV, Commissariat, UMJ, Maison des Femmes, liste non exhaustive)
- Suivi de son activité professionnelle : saisie des statistiques et remplissage des outils de suivi des personnes victimes
- Participer aux réunions de services et aux réunions partenariales
- Représenter l'association par délégation de la Direction
- Mener de actions de prévention, d'informations et de formation à destination de différents publics (professionnels, publics scolaires, auteurs d'infractions pénales etc.)
- Effectuer une veille juridique
- Réalisation d'accompagnements avec le Chien d'Assistance Judiciaire SUKI

Qualités requises :

- Ecoute, empathie, pédagogie
- Aptitude à travailler en équipe
- Rigueur, autonomie et sens de l'organisation,
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Force de proposition et capacité à prendre des initiatives
- Qualités rédactionnelles indispensables
- Connaissances du droit pénal et de la procédure pénale

Liste des qualités professionnelles :

Gérer son stress : capacité à garder le contrôle de soi pour agir efficacement face à des situations irritantes, imprévues, stressantes.

Organiser son travail selon les priorités et les objectifs : capacité à planifier, prioriser, anticiper des actions, en tenant compte des moyens, des ressources et des objectifs à réaliser.

Expérience : Débutant(e) accepté(e)

Permis : B - Véhicule léger exigé

BAC + 5 - Droit pénal

Candidature : CV + LM à direction@avl45.fr (toute candidature incomplète ne sera pas étudiée)